



Imitation de signature pour complément familial

Par **sissi84**, le **17/01/2014** à **15:24**

Bonjour;

Voilà, mon ex qui est militaire(avec qui je n'étais ni marié, ni pacsé) et avec qui nous avons 2 enfants. A imité ma signature sur un papier l'autorisant à mettre les enfants à sa charge fiscal pour percevoir plus d'argent avec le complément familial. Ce papier à l'époque, j' avais toujours refusé de la signer car je savais qu'il gardera ce complément pour lui et non pour les enfants et je les avais toujours déclaré sur mes feuilles d'imposition comme étant à ma charge. Aujourd'hui il ne me donne pas d'argent du tout et je compte demander une pension alimentaire.

J'aimerais connaître les démarches à faire pour l'argent qu'il perçoit et qu'il ne me reverse même pas et donc également comment et à qui le dénoncer pour avoir imité ma signature.

Merci infiniment pour les personnes qui prendront le temps de me répondre.